Commune de
Val-de-Ruz

à compléter par la chancellerie

NUMÉRO : I26.008
TH 771504
DÉPOSÉE LE : 23.06.2026
ATTRIBUTION À : SANTÉ
SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :
29.06.2026

Lieu et date : Val-de-Ruz, 23 juin 2026

Au nom du ou des groupe/s : Verts-Vert'libéral (VVL)

Auteur ou premier signataire : Victor Tschopp

Autres signataires (prénoms, noms) : Cazes Hélène, Charrière Cédric, Comment Nicolas, Debrot Laurent, Monnard Simon, Oppliger Laurent, Pessina Yves

Interpellation

THAYS est à bout de souffle, que fait la commune ?

Texte :

Le programme THAYS de Médecins du Monde Suisse est un programme de prévention socio-sanitaire mandaté par le canton en faveur des travailleuses et travailleurs du sexe, actif dans notre canton depuis 2014. Selon l'article paru dans Arc Info le 06.06.2026, le programme est menacé, notamment par manque de financement et est sous-doté en ressources humaines : https://www.arcinfo.ch/neuchatel-canton/programme-menace-a-neuchatel-si-nous-disparaissons-les-travailleuses-du-sexe-nauront-plus-de-porte-dentree-vers-les-soins-1501678.

Ce programme accompagne 440 personnes chaque année et leur apporte une aide en matière de droit du travail afin de prévenir l'exploitation et les violences qui surviennent parfois dans ces professions. Il offre également un soutien, des services de dépistage et identifie les pratiques illégales, notamment en luttant contre les réseaux.

L'interpellation :

- est déposée par écrit à la chancellerie.

Si ce programme venait à être supprimé, les conditions de santé et de sécurité des travailleurs du sexe pourraient se détériorer considérablement. Je tiens également à souligner que la question n'est pas de savoir s'il faut ou non légaliser cette activité, qui se poursuivrait dans des conditions abominables malgré les interdictions (comme c'est le cas en Espagne, par exemple).

Le programme THAYS a vu son financement fédéral considérablement réduit et n'est désormais plus en mesure de financer les 1.7 EPT dont il a besoin.

Pourquoi incombe-t-il à notre municipalité de s'occuper de cette question ? Des études présentées par Maëlle Redois, coordinatrice au sein de THAYS, révèlent que 25 % des hommes interrogés ont eu recours aux services d'une travailleuse du sexe, au cours de leur vie et que 7 % d'entre eux y ont eu recours au cours de l'année précédant l'enquête.

La commune a-t-elle l'intention d'assumer ses responsabilités en contribuant au maintien du programme ?
La commune a-t-elle l'intention de porter cette question devant l'ACN afin de coordonner le soutien ?